

**1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché**

Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse

CS 956 – 20700 Ajaccio Cedex 9

Tél: 04.95.32.33.12, Fax : 04.95.32.76.99, Email : [jean-pierre.giansily@smac-corse.fr](mailto:jean-pierre.giansily@smac-corse.fr)

**2. Procédure de passation :**

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, avec possibilité de négociation.

**3. Objet du Marché :**

Déplacement et remplacement du TGBT de l'abattoir de Bastelica.

**4. Code nomenclature**

45311000-0 Travaux de câblage et d'installations électriques

**5. Durée du marché :**

Le délai global d'exécution est fixé à 2 (deux) mois au maximum y compris la période de préparation à compter de l'émission de la notification du marché public.

**6. Caractéristiques principales :**

Suite à un appel d'offre déclaré infructueux (MP 07/2018), le Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse relance cette procédure afin de s'adjoindre les services d'un prestataire spécialisé dans le domaine électrique qui aura pour mission le déplacement et le remplacement du tableau général basse tension (TGBT) de l'abattoir de Bastelica, en Corse-du-Sud.

Le présent marché public comporte ne comporte pas de lot.

Les options sont autorisées.

Les variantes sont autorisées.

**7. Modalités de financement**

La Collectivité de Corse intervient dans le cadre du Schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif corse (SADPM), au titre de l'axe 4. Le taux d'intervention du SADPM s'élève à 80% du coût éligible de l'opération.

**8. Modalités essentielles de paiement**

Paiement conformément aux règles de la comptabilité publique, par mandat administratif dans un délai global de 30 jours, délai à compter de la date de réception de facture.

**9. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Certificats et attestations prévus à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et détaillés dans le règlement de consultation.

**10. Critères d'élimination des candidatures :**

- Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandées dûment remplis et signés ;
- Candidats dont les garanties professionnelles et financières sont insuffisantes par rapport aux prestations objet de la consultation ;

**11. Critères de choix des offres :**

Les critères d'attribution seront pondérés comme suit :

- Offre technique : 60 % ;
- Prix des prestations : 40%.

**12. Délai de validité des offres :** 180 jours

**13. Retrait / Dépôt du dossier de consultation et renseignements d'ordre technique**

Sur le site : <https://www.achatspublicscorse.com/smac> et/ou adresse mentionnée au 1.

**14. Adresse où les offres doivent être remises et renseignements d'ordre administratif :**

Adresse mentionnée au 1.

**15. Rédaction des offres / Prix :**

Les offres sont rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

**16. Date limite de dépôt des offres :** le lundi 20 août 2018 à 12h00.

**17. Date d'envoi de la publication :** le jeudi 26 juillet 2018.

Le Président